

> Intitulé de l'emploi

Surveillant de travaux en bâtiment

> Autres appellations

> Définition synthétique

Le surveillant de travaux en bâtiment contrôle de façon constante l'exploitation des bâtiments. Il délègue la réalisation des travaux d'aménagement, suit le chantier et vérifie la bonne exécution.

> Activités principales

- Contrôle des règles de sécurité du chantier
- Coordination et vérification des travaux des ouvriers et des entreprises
- Animation et pilotage d'une équipe

> Compétences requises

Savoir :

- Techniques de bâtiment, second œuvre
- Techniques de métré
- Réglementations des établissements recevant du public (ERP)

Savoir-faire :

- Détecter les dysfonctionnements dans un bâtiment
- Gérer les conflits
- Définir les besoins en matériels, matériaux et équipements
- Estimer, quantifier et planifier les travaux d'aménagement des bâtiments et des équipements
- Utiliser un micro-ordinateur

Comportements professionnels :

- Bon relationnel
- Sens du travail en équipe

> Conditions particulières d'exercice

- Travail en extérieur et intérieur, de tous temps, en toutes saisons
- Horaires irréguliers en fonction des obligations du service public
- Astreintes possibles
- Port de vêtements de sécurité obligatoire
- Permis VL obligatoire

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Intégration d'outils informatisés de suivi de projets et de synthèse automatique d'information (tableaux de bord)
- Généralisation d'outils de communication informatisés (espaces de travail virtuels partagés, mails, téléconférences, etc.)
- Prise en compte des paramètres de qualité environnementale dans le programme et l'analyse des études (mise en œuvre de la démarche haute qualité environnementale (HQE))

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Qualification exigée en informatique
- Travail sur écran généralisé
- Formation complémentaire nécessaire sur la prise en compte des paramètres de qualité environnementale (thermique, maintenance, etc.)
- Formation au management de la qualité, certification
- Veille technique et juridique indispensable
- Formations complémentaires fréquentes au fur et à mesure de l'évolution réglementaire

> Proximité avec d'autres emplois

- Contrôleur de travaux en bâtiment
- Surveillant d'exploitation et/ou de travaux en infrastructures